

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

VIENNE. I. Conformément à ce que nous avons dit le mois passé, le Comte de Canales se retrouve en cette Ville, & y a repris les fonctions d'Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne auprès de Leurs Majestés Impériales; & dès les premières conférences qu'il a eues avec les Membres du Ministère, il leur a fait une déclaration sur les dispositions de Sa Maj. Sard. tendant à ne point s'éloigner de l'objet des alliances qu'elle a contractées avec diverses Cours de l'Europe. Mais quelle que soit cette déclaration, & l'inclination aparente des Puissances intéressées dans les affaires d'Italie de n'y point troubler la paix, on n'en suit pas moins les arrangemens pris d'avoir dans ce Pays-là des forces en suffisance. Aussi y en fait-on passer, pour qu'au Printemps prochain le nombre désigné s'y trouve complet tant pour l'Infanterie que pour la Cavalerie, les recrues & les remotes se faisant à cet effet avec tout le succès désiré. Outre les ordres qui ont été donnés là-dessus, on travaille aussi avec diligence à recruter tous les Régimens d'Infanterie de l'Impératrice-Reine & à remonter tous ceux de Cavalerie.

II. On avoit préparé un nouveau Décret de l'Empereur pour exhorter les Princes & États de l'Empire, qui n'ont pas encore reçu l'investiture de Sa Maj. Imp. à remplir ce devoir avant le commencement du mois d'Avril prochain, sous peine d'encourir les amendes portées par les
Constitu-